pour tirer parti de ces fonds. Le programme d'après-guerre maintenant en cours est considérable et comprend des projets d'expansion industrielle, de gratifications d'études, un projet d'hospitalisation et de santé pour toute la province, l'extension des activités culturelles et récréatives, l'aide au logement dans les villes, les cités et sur les fermes et le relèvement général du niveau de vie dans la province.

Colombie Britannique.—Les organismes suivants ont été établis par le gouvernement de la Colombie Britannique dans le domaine de la reconstruction: le Bureau du rétablissement et de la reconstruction d'après-guerre qui, en 1944, a remplacé le Conseil du rétablissement d'après-guerre relevant du Comité du Conseil exécutif; le Comité consultatif interministériel du développement industriel et du rétablissement; le Conseil de recherches industrielles et scientifiques de la Colombie Britannique.

Bureau du rétablissement et de la reconstruction d'après-guerre.—Ce Bureau a été établi par la province dans le but de coordonner tous les services provinciaux intéressés aux travaux de l'après-guerre et de collaborer avec les ministères fédéraux et les autres provinces, avec les conseils municipaux et l'entreprise privée, en vue de formuler des programmes pour créer et conserver l'emploi productif et développer les ressources humaines et matérielles de la province.

A la suite d'un vaste relevé, le Bureau du rétablissement et de la reconstruction d'après-guerre, par l'intermédiaire de dix comités régionaux consultatifs, a dressé sous forme de bulletins imprimés (546) une liste des occasions d'emplois minutieusement examinées dans les petits commerces, les métiers et les professions dans toute la province. Ces bulletins ont été distribués à tous les fonctionnaires fédéraux et provinciaux préposés au rétablissement.

Une Division de l'organisation régionale du Bureau a été établie dans le but de coordonner l'information obtenue par les ministères et les dix divisions régionales de la province sur les ressources et les besoins des diverses régions.

Comité consultatif interministériel du développement industriel.—Ce comité remplit les fonctions d'un organisme de liquidation pour les problèmes administratifs du domaine du développement industriel dans lequel les intérêts des divers ministères sont en jeu. Il agit de concert avec le Bureau du rétablissement et de la reconstruction d'après-guerre à titre de comité consultatif. Il a nommé le sous-comité de la transformation de l'industrie, lequel a fait faire des enquêtes spéciales dans diverses industries en vue d'une étude des problèmes de transformation; des sous-comités d'enquêtes dans les industries ont également été formés dans un grand nombre de régions de la province.

Conseil de recherches industrielles et scientifiques de la Colombie Britannique.—
Le Conseil agit comme organisme de liquidation pour (1) coordonner le travail des unités de recherches et éviter le chevauchement; (2) lancer et créer de nouvelles recherches; (3) rattacher les travaux de recherches aux autres problèmes du rétablissement industriel au cours de la période d'après-guerre; (4) appliquer les résultats des recherches à la création de nouvelles industries et à des programmes d'expansion commerciale. Les problèmes de recherches étudiés par le Conseil sont entrepris sur la recommandation de l'un des cinq comités techniques consultatifs suivants: agriculture, forêts, pêcheries, mines et métallurgie, force motrice et irrigation. Un Comité consultatif des industries a été formé pour assurer l'application aux industries des projets de recherches des comités techniques consultatifs, pour venir en aide aux industries secondaires existantes et aider à la création de nouvelles industries dans la province.